

Service des affaires juridiques de l'UTBM: saj@utbm.fr

## Arrêté n°24 10 05 D

Arrêté portant composition du jury d'admissions du Master domaine Sciences, Technologie, Santé mention Informatique de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard Et de l'Université de Lomé

#### Le directeur

Vu le Code de l'Éducation, et notamment ses articles R 715-9 et suivants ; Vu le décret n°2018-1189 du 19 décembre 2018 relatif aux universités de technologie et modifiants le code de l'éducation ; Vu l'arrêté ministériel du 16 juillet 2021 portant nomination du directeur de l'UTBM, Vu les statuts de l'établissement ; Vu le règlement des études Masters de l'année universitaire 2024-2025.

#### Arrête

## **Article premier:**

Le jury d'admissions pour la première année du Master Sciences, Technologie, Santé, Mention Informatique, de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard et de l'Université de Lomé pour l'année universitaire 2024-2025 est composé comme suit :

Président du jury : Kossi ATCHONOUGLO (Université de Lomé)

#### Membres du jury:

- Tchamye BOROZE (Université de Lomé)
- Nadjime PINDRA (Université de Lomé)
- Kodjo Séna APEKE (Université de Lomé)
- Kodjo Akoro Bitantchi AGBETI (Représentant résidant de l'Institut Africain d'Informatique (IAI))
- ➤ Sid LAMROUS (UTBM)
- Amir HAJJAM EL HASSANI (UTBM)
- > Frédéric HOLWECK (UTBM)
- Catherine SIGAL (UTT)
- Babiga BIRREGAH (UTT)
- Kossi TEPE (Université de Lomé)
- Komi Romain ABOLO-SEWOVI (Université de Lomé)

# Article 2:

Le jury d'admissions pour la première année du Master Sciences, Technologie, Santé, Mention Informatique, de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard et de l'Université de Lomé pour l'année universitaire 2024-2025, se réunira le :

Mardi 8 octobre 2024 à 14h00 – EPL – Université de Lomé

# Article 3: Transmission, Publication et Exécution

Le directeur général des services de l'UTBM est chargé de l'exécution du présent arrêté ainsi que de sa transmission à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Chancelière des universités.

Après transmission, le présent arrêté sera publié sur le site internet de l'UTBM et sur son portail d'information interne.

Sevenans, le 4 octobre 2024

Le Directeur de l'UTBM, Ghislain Montavon